

La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire

Yves-Charles Morin

Numéro 9, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800076ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800076ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morin, Y.-C. (1979). La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire. *Cahier de linguistique*, (9), 1–36. <https://doi.org/10.7202/800076ar>

LA MORPHOPHONOLOGIE
DES PRONOMS CLITIQUES EN FRANÇAIS POPULAIRE*

Les analyses traditionnelles des pronoms clitiques en français distinguent pour ceux-ci les variantes morphophonologiques (variations dues aux phénomènes de liaison, d'élision, etc.) et les variantes morphologiques qui sont dues à des facteurs grammaticaux (personne, genre, nombre, cas, etc.) ou à des facteurs syntaxiques (opposition entre enclitique et proclitique, etc.). Une description traditionnelle des variantes morphologiques pourrait être celle que nous avons représentée dans le tableau I (p. 2).

À chacune des entrées du tableau I on fait correspondre une forme sous-jacente unique, à partir de laquelle on dérive les formes phonétiques à l'aide de règles morphophonologiques. Dans le cadre phonologique défendu par Schane (1968) pour le français, les formes sous-jacentes pourraient être celles que nous avons représentées dans le tableau II (p. 3).

Les règles morphophonologiques correspondant aux formes sous-jacentes du tableau II pourraient être celles que nous avons représentées dans le tableau III (p. 3).

Dans la section 1, nous examinerons en détail comment ces règles interagissent, et nous verrons qu'elles rendent assez bien compte des propriétés d'une variété de français que nous appellerons ici le français normatif (FN). Cette analyse cependant est inadéquate pour les variétés de français populaire que nous avons observées. Dans ces variétés de français, la forme d'un clitique ne dépend pas seulement du contexte

* Cette étude a été faite dans le cadre d'une recherche subventionnée par le gouvernement du Québec (F.C.A.C.).

TABLEAU I

		cas sujet		cas non sujet	
	1 ^{re} pers.		<i>je</i>	<i>moi</i> (enclitique final)	<i>me</i> (ailleurs)
	2 ^e pers.		<i>tu</i>	<i>toi</i> (enclitique final)	<i>te</i> (ailleurs)
singulier	3 ^e pers.	masc.	<i>il</i>	<i>le</i> (objet direct)	<i>lui</i> (objet ind.)
		fém.	<i>elle</i>	<i>la</i> (objet direct)	
		neut.	<i>ça, il, ce</i>	<i>y</i> (compl. en <u>à</u>)	<i>en</i> (compl. en <u>de</u>)
		indét.	<i>on</i>	Ø	
pluriel	Réfléchi		Ø	<i>se</i>	
	1 ^{re} pers.			<i>nous</i>	
	2 ^e pers.			<i>vous</i>	
	3 ^e pers.	masc.	<i>ils</i>	<i>les</i> (objet direct)	<i>leur</i> (objet ind.)
		fém.	<i>elles</i>		

TABLEAU II

<i>je</i>	/ʒə/	<i>me</i>	/mə/	<i>moi</i>	/mwa/
<i>tu</i>	/tū/	<i>te</i>	/tə/	<i>toi</i>	/twa/
<i>il</i>	/il/	<i>le</i>	/lə/	<i>lui</i>	/lwi/
<i>elle</i>	/ɛl/	<i>la</i>	/la/		
<i>ça</i>	/sa/	<i>ce</i>	/sə/	<i>y</i>	/i/
<i>on</i>	/ɔ̃n/	<i>se</i>	/sə/	<i>en</i>	/ɑ̃n/
<i>nous</i>	/nuz/				
<i>vous</i>	/vuz/				
<i>ils</i>	/ilz/	<i>les</i>	/lez/	<i>leur</i>	/lœr/
<i>elles</i>	/ɛlz/				

TABLEAU III

R1.	Élision des voyelles :	
	$[ə, a] \rightarrow \emptyset / - \# V$	(oblig.)
R2.	Troncation des obstruantes :	
	$[-son] \rightarrow \emptyset / - \# \left\{ \begin{matrix} C \\ \# \end{matrix} \right\}$	(oblig.)
R3.	Formation des glissantes :	
	$i \rightarrow y / - \# V$	(facult.)
R4.	Troncation du <i>l</i> :	
	$l \rightarrow \emptyset / - \# C$	(facult.)
R5.	Chute du "e" muet :	
	$e \rightarrow \emptyset / \left\{ \begin{matrix} \# \\ V \end{matrix} \right\} \# C -$	(facult.)

phonologique, mais aussi de la nature des clitiques et/ou du verbe avoisinant. Nous examinerons plus particulièrement le français populaire (que je parle) dans la section 2. Ce français populaire, après vérifications faites sur le terrain au cours des étés 1977 et 1978, correspond étroitement à celui de la région briarde où j'ai été élevé (Jouy-sur-Morin, La Ferté-Gaucher, Coulommiers, en Seine-et-Marne), mais doit être certainement plus général et correspondre dans l'ensemble au français populaire de la région parisienne, d'où l'abréviation FPP que nous utiliserons. Finalement dans la section 3, nous examinerons rapidement comment le français populaire du Québec (FPQ) se rapproche et s'écarte du FPP.

1. LES VARIANTES DES CLITIQUES EN FRANÇAIS NORMATIF

Nous examinons ici comment les règles R1 à R5 du tableau III rendent compte des variantes des clitiques en FN.

- 1.1 La règle R1 rend compte du fait que les variantes de *je*, *me*, *te*, *le*, *la*, *ce* et *se* sont respectivement [ʒ, m, t, l, l, s] et [s] devant une voyelle, comme l'indique la graphie qui utilise alors une apostrophe.

(1) *j'arrivais, ça m'arrivait, ils s'ennuient*
 ##ʒə#arivε##, ##sa#mə#arivε##, ##ilz#sə#ānwī##
 [ʒarivε , samarivε , ilsānwī]

Notons ici en passant que la règle R1, dans les analyses classiques, est présentée comme une règle générale de la langue, qui agit indépendamment des clitiques. En particulier la règle R1 rend compte de l'élision des voyelles des déterminants *le*, *la* et de la préposition *de*. Ce sera aussi le cas des règles R2, R3 et R5 qui agissent en dehors de la morphophonologie des pronoms clitiques.

- 1.2 La règle R2 rend compte du fait que les variantes de *nous*, *vous*, *ils*, *les* sont respectivement [nu, vu, il] et [lε] devant une consonne et en finale.

(2) *nous rions, il vous plaît, amène-les*
 ##nuz#riyɔ̃##, ##il#vuz#plε##, ##amen#lεz##
 [nuriyɔ̃ , ilvuplε , amenlε]

- (3) *nous arrivons, il vous adore, mène-les-y*
 ##nuz#arivõ##, ##il#vuz#ador##, ##men#lez#i##
 [nuzarivõ , ilvuzador , menlezi]

1.3 La règle R3 rend compte du fait que le clitique *y* peut avoir une variante [y] devant une voyelle (cf. Morin, 1971, pour une description détaillée de la solution traditionnelle).

- (4) *j'y arrivais, vous y arrivez*
 ##žə#i#arive##, ##vuz#i#arive##
 [žiarive ~ žyarive, vuziarive ~ vuzyarive]
- (5) *vous y pensez /##vuz#i#pāse##/ [vuzipāse]*

1.4 La règle R4 rend compte du fait que les *l* finals des clitiques *il*, *elle*, *ils*, *elles* sont facultatifs devant une consonne. Cette règle ressemble à la règle R2, cependant elle est facultative et limitée à la phonologie des pronoms clitiques. En effet on ne retrouve pas de trace de cette règle dans les autres contextes où opère la règle R2.

- (6) *il vient, ils arrivaient*
 ##il#vyẽ##, ##ilz#arive##
 [ilvyẽ ~ ivyẽ, ilzarive ~ izarive]

Il est possible qu'en FN, l'élision du *l* final de *elle*, *elles* soit moins fréquente que celle de *il*, *ils*. Si cette élision était impossible en FN, il faudrait changer la règle R4 pour la limiter aux clitiques *il* et *ils*.

1.5 La règle R5 rend compte du fait que le "e" muet peut être omis lorsqu'il est précédé d'une seule consonne, et qu'il reste donc lorsqu'il est précédé de deux consonnes (cf. Morin, 1974, pour une description plus détaillée de la solution traditionnelle).

- (7) *je travaille, il me détestait*
 ##žə#travay##, ##il#mə#deteste##
 [žtravay ~ žətravay,
 imədeteste ~ imdeteste ~ ilmədeteste ~ *ilmdeteste]

1.6 Il existe une série de verbes, les verbes qui commencent par un "h" aspiré, qui phonétiquement commencent par une voyelle, mais qui se

comportent comme s'ils commençaient par une consonne. La solution traditionnelle (cf. Schane, 1968) dans ces cas est de postuler un /h/ initial sous-jacent qui est effacé après l'application de la règle R3. Cela permet de rendre compte élégamment des propriétés de ces verbes en FN, comme dans les exemples (8).

- (8) a. *tu me hais* /##tu#mæ#hɛ##/ [tümæɛ]
 b. *il nous hait* /##il#nuz#hɛ##/ [ilnue] ~ [*ilnuze]

On explique ainsi pourquoi la règle R1 n'efface pas obligatoirement le "e" de *me* dans (8a), et pourquoi la règle R2 efface obligatoirement le *z* final de *nous* dans (8b). Il semble qu'en FN le *l* final de *il*, *ils*, *elle*, *elles* doive obligatoirement rester devant les verbes commençant par un "h" aspiré, par exemple, *il hache* [ilaʃ] ~ [*iaʃ] ~ [*yaʃ]. Cela s'explique tout simplement si l'on ordonne comme nous l'avons dit la règle de chute des "h" aspirés¹ avant la règle de troncation du *l*. Notons cependant que la règle R5 telle qu'elle est écrite dans le tableau III permettrait la chute facultative du "e" muet dans (8a), or ce n'est pas possible en FN où la prononciation [tümɛ] pour *tu me hais* n'est pas possible. En fait, le "e" muet des clitiques reste systématiquement devant un "h" aspiré. On pourrait rendre compte facilement de ce phénomène en réécrivant R5 comme suit :

$$(R5') \text{ } \emptyset \rightarrow \emptyset / \left\{ \begin{matrix} \# \\ \text{v} \end{matrix} \right\} \#C \text{ --- } \#C$$

La règle R5' exige que le "e" muet soit suivi d'une consonne pour pouvoir tomber, ce qui n'est pas le cas des verbes commençant par un "h" aspiré si nous faisons disparaître ce "h" avant la règle R4.

2. LES VARIANTES DES CLITIQUES DANS LE FRANÇAIS POPULAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE (FPP)

Nous examinerons ici chacune des règles précédentes pour voir si elles sont encore motivées pour le FPP, et nous proposerons une autre

1. Les faits de "h" aspiré en FN ne sont pas très clairs. Il semble que beaucoup de locuteurs prononcent aussi le *z* sous-jacent dans *ils hachent* [ilzaʃ], mais non dans *ils les hachent* [illɛaʃ]. S'agit-il encore de FN ? Gaatone (1978) traite du problème du "h" aspiré et de son apprentissage artificiel. Je n'ai malheureusement pas encore pu lire son article.

solution lorsque celles-ci sont inadéquates. Nous examinerons cependant auparavant quelques restrictions sur les co-occurrences de clitiques en FPP qui nous servirons dans notre exposé ultérieur.

- 2.1 On sait qu'en FN certaines co-occurrences de clitiques sont impossibles. Ainsi, bien qu'on puisse dire (9a), les phrases (9b) sont impossibles, et on utilisera dans ces cas des phrases telles que (9c).

- (9) a. *Il la lui a présentée*
- b. **Il me lui a présenté*
- c. *Il m'a présenté à lui*

Notons que ces restrictions sont essentiellement syntaxiques, les séquences *me lui* apparaissant par exemple dans les constructions éthiques du type (10) (cf. par exemple, Perlmutter 1971).

- (10) *Il me lui a flanqué une paire de claques*

En FPP ce type de restriction est plus étendu. On notera les restrictions sur les séquences (*le, la, les*) + (*en, y*) en particulier. Cela veut dire qu'en FPP on pourra utiliser les phrases (11), mais non les phrases (12) correspondantes où *me, te, se, nous, vous* accusatifs ont été remplacés par *le, la* où *les*².

2. Il est difficile de dire que tel type de construction n'existe pas en FPP quand il existe en FN, et c'est le cas des constructions (12). Cependant, les phrases (12) ne s'observent pas dans la conversation spontanée. Lorsqu'on demande des jugements de valeur aux locuteurs, on s'aperçoit que les phrases (12a) et (12b) sont considérées comme nettement meilleures que les phrases (12c) et (12d), et en général les combinaisons (*le, la, les*) + (*en, y*) sont meilleures en position proclitique qu'en position enclitique. Les phrases (12) deviennent aussi meilleures lorsqu'on remplace *le* ou *la* par *les* (je répète qu'il s'agit de jugement de valeur, on n'observe pratiquement jamais ces phrases dans la conversation spontanée). C'est ainsi que (i) et (ii) ci-dessous sont légèrement meilleures que (12a) et (12b), et que (iii) et (iv) sont considérablement meilleures que (12c) et (12d).

- (i) *il les en a convaincus*
- (ii) *je les y ai conduits*
- (iii) *empêche-les-en pas*
- (iv) *emmène-les-y*

Nous avons aussi fait des tests dans lesquels les locuteurs étaient forcés à utiliser les constructions (12c) et (12d) dont nous discuterons plus tard. ...

- (11) a. *il m'en a convaincu*
 b. *il m'y a conduit*
 c. *empêche-moi-z-en pas*
 d. *emmène-moi-z-y pas*

- (12) a. *il l'en a convaincu*
 b. *je l'y ai conduit*
 c. *empêche-l'en pas*
 d. *emmène-l'y*

2.2 Nous traiterons ici de la règle R5 sur la chute des "e" muets. Nous n'entrerons pas trop dans les détails. La règle R5 pour le FN correspondant assez précisément au FPP. Nous noterons cependant deux points qui laissent entrevoir que la règle R5 est plus morphologisée que sa formulation ne le laisse entrevoir. Ces points concernent l'analyse phonologique des clitiques de négation *ne* et l'enclitique *le*.

Le clitique de négation *ne* n'est pas à proprement parlé un clitique qui entre dans la morphologie des pronoms clitiques. Cependant son comportement général vis-à-vis de la règle R5 est semblable à celui des autres clitiques *je*, *me*, *te*, *le*, *se* pour lesquels on postule un "e" muet sous-jacent (voir tableau II). On postule pour ce dernier une forme sous-jacente /nə/ sujette aux règles R1 à R5.

La négation *ne*, contrairement à ce qui est souvent affirmé, s'observe dans le français populaire spontané. Elle est certainement omise très souvent, mais son apparition dans le discours est loin d'être négligeable. Ses variantes sont [n] devant une voyelle et [n] ou [nə] variablement devant une consonne, comme le prévoient les règles R1 et R5. Cependant, il

... Cette opposition de grammaticalité entre les séquences (*le*, *la*, *les*) + (*en*, *y*) et les séquences (*me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*) + (*en*, *y*) est encore plus marquée devant les prédicats *voici* et *voilà*, où les premières sont rejetées par la plupart des locuteurs que nous avons interrogés, alors que les secondes sont tout à fait normales :

- (v) **l'en voilà débarrassé*, **les en voilà débarrassés*
 **l'y voilà enfin arrivé*, **les y voilà décidés*
 (vi) *m'en voilà débarrassé*, *nous en voilà débarrassés*
t'y voilà enfin arrivé, *vous y voilà donc décidés*

a été observé depuis longtemps (cf. Fouché, 1959, p. 102 et suiv.) que la combinaison des clitiques *je+ne*, *ce+ne*, et *de+ne* n'a qu'une forme phonétique possible [ʒən], [sən], [dɛn] et jamais *[ʒnɛ], *[snɛ] ou *[dnɛ], comme dans les exemples 13.

- (13) a. (et) je ne (te) dirai rien [eʒændirɛryɛ̃], [eʒantɔdirɛryɛ̃]
 b. (quand) ce ne sera plus la peine
 c. il m'a demandé de ne pas sonner

Ce n'est pas le cas des combinaisons *je+me*, *je+le*, *de+me*, *de+se* qui, elles, peuvent prendre les deux formes [ʒəm] ou [ʒmɛ], [ʒəl] ou [ʒlɛ], etc., comme dans les exemples 14.

- (14) a. et je me disais bien [eʒændizɛbyɛ̃] ~ [eʒmɛdizɛbyɛ̃]
 b. et je le disais bien
 c. il m'a demandé de me passionner
 d. il (n')est pas question de se passionner

Les faits de (14) sont faciles à expliquer dans un cadre traditionnel, la règle R5 s'applique facultativement partout et la suite /...ʒə#mɛ.../ peut donner soit [...ʒəm...] soit [...ʒmɛ...] si le contexte est favorable. Cependant les faits de (13), eux, sont inexplicables si l'on considère que les suites *je+ne*, *ce+ne*, et *de+ne* ont les structures que nous avons proposées. Il se pourrait que ces suites forment des unités lexicales apprises telles quelles.

Si nous nous tournons maintenant vers l'enclitique *le*, nous voyons que dans l'analyse traditionnelle sa forme sous-jacente est identique à celle du proclitique *le*. En fait, le "e" final de l'enclitique *le* n'est pas sujet à la règle R5 et est accentué. Nous avons vu qu'on pouvait proposer une variante R5' de la règle R5 dans laquelle un "e" muet n'est sujet à cette règle que s'il est suivi d'une consonne. Cela expliquerait automatiquement pourquoi le "e" reste dans les enclitiques lorsqu'il est en position finale, par exemple dans *prends-le* [prɑ̃lɛ]. Cette analyse cependant prédit que le "e" est supprimable facultativement lorsque l'enclitique *le* est suivi d'une consonne comme dans *rendez-le-moi* /##rɔ̃de#lə#mwa/, *[rɑ̃de#mwa]. Or ce n'est pas le cas en FPP où seule la

prononciation [rãdelœmwa] est possible³. Finalement si la forme sous-jacente de l'enclitique *le* était /lə/, on s'attendrait que le "e" s'élide devant une voyelle, c'est-à-dire devant *en* et *y*, dans ce cas-ci. Nous avons vu qu'en FPP ces séquences sont impossibles, et nous ne pouvons donc rien en déduire. La solution la plus simple pour le FPP est de dire que la forme sous-jacente du proclitique *le* et de l'enclitique *le* sont différentes : le proclitique *le* aura la forme sous-jacente /lə/ avec un "e" muet (c'est-à-dire un /œ/ marqué diacritiquement et sujet aux règles R1 et R5; cf. Morin, 1978), l'enclitique *le* aura la forme sous-jacente /læ/ (avec un /œ/ stable).

- 2.3 Nous examinons ici la règle R4 de troncation des *l* finals devant une consonne. En FPP la situation est sensiblement la même qu'en FN en ce qui concerne *il*, *ils*. Pour *elle*, *elles* cependant les conditions sont différentes. Examinons le paradigme suivant :

(15) a. <i>elle arrive</i>	[ɛlariv]	*[alariv]
b. <i>elle vient</i>	[ɛvyẽ]	~ [avyẽ]
	[ɛlvyẽ]	*[alvyẽ]
c. <i>elles arrivent</i>	[ɛzariv]	*[azariv]
	[ɛlzariv]	*[alzariv]
d. <i>elles viennent</i>	[ɛvyɛn]	*[avyɛn]
	[ɛlvyɛn]	*[alvyɛn]
e. <i>elle m'a dit</i>	[ɛmadi]	[amadi]
	[ɛlmadi]	*[almadi]
f. <i>elles m'ont dit</i>	[ɛmõdi]	*[amõdi]
	[ɛlmõdi]	*[almõdi]

Ce paradigme est celui de mon propre parler, et implique une distribution irrégulière des formes [ɛl], [ɛ], et [a]. On observe d'abord que le

3. En fait la tendance normale en FPP est d'avoir l'ordre des enclitiques inverse *rendez-moi-le*. Dans le français régional de Saint-Étienne (France), où l'ordre normal est aussi *rendez-moi-le*, j'ai cependant observé des locuteurs, où le "e" muet de l'enclitique peut être omis lorsqu'il est suivi d'un autre enclitique commençant par une consonne :

rendez-le-moi [rãdelœmwa] ~ [rãdelmwa]
rendez-le tout de suite [rãdelœ tudsɥit], *[rãdeltudsɥit]

pronom clitique *elles* du pluriel a les deux réalisations [ɛl] et [ɛ] comme en français normatif, contrairement au pronom clitique *elle* du singulier qui a en plus la forme [a] devant une consonne. On peut expliquer pourquoi, sur le plan historique, le pronom clitique pluriel *elles* a une distribution indépendante - en partie - du singulier. En effet, il apparaît que les variantes [ɛl] et [ɛ] du pluriel sont des emprunts récents au français normatif, qui ont complètement déplacé les variantes [il] (devant une voyelle) et [i] (devant une consonne) que le pluriel *elles* partageait par synchrétisme avec le pluriel masculin *ils* et le singulier *il* (cf. Diot, 1930, p. 10). Quant à la distribution irrégulière des variantes du pronom clitique singulier *elle*, elle est typique des parlers de la région briarde, mais varie beaucoup d'un village à l'autre. Ainsi Durant (1936) note la distribution suivante pour le pronom clitique *elle* :

1. [ɛl] devant une voyelle et [a] devant une consonne au point 128 (Choisy-en-Brie) voisin de mon village,
2. [a] devant une voyelle et [ɛ] devant une consonne aux points 130 à 132 (Lescherolles, Saint-Martin-des-Champs, La Chapelle-Véronge) aussi voisins de mon village (mais dans une autre direction).

On voit donc que, dans mon parler, à cette distribution historique se sont ajoutées les formes du français normatif.

Ce paradigme est intéressant. Il montre d'une part que les formes du singulier et du pluriel pour le pronom clitique féminin ne sont pas nécessairement reliées. D'autre part pour la variante [a] du singulier, il n'apparaît aucune raison de postuler une forme sous-jacente /a/ sujette à la règle R4. Au contraire, on est amené à postuler une variante sous-jacente /a/ de distribution limitée et morphologique. Il apparaît alors aussi simple de généraliser cette distribution morphologique pour rendre compte des alternances de *il*, *ils*, *elle*, *elles*, et se débarrasser ainsi complètement de la règle R4 qui, comme nous l'avons vu, avait un domaine très restreint et n'intervient que dans la morphologie des clitiques *il*, *ils*, *elle* et *elles*. On pourra ainsi avoir les règles de supplétion suivantes :

1. pluriel : Ø devant consonne [z] devant voyelle⁴
2. *il, ils* : [il] partout aussi [i] devant consonne
3. *elle* : [ɛl] partout aussi [ɛ] ou [a] devant consonne
4. *elles* : [ɛl] partout aussi [ɛ] devant consonne.

2.4

Nous examinons maintenant la règle R3 de formation des glissantes.

En FN seul le clitique *y* /i/ était sujet à ce type de règle. En FPP, le clitique *lui* a une variante qui a le même comportement phonologique que le clitique *y*, et que nous écrirons dorénavant *(lu)i* pour le distinguer de sa variante *lui* qui a un comportement semblable au clitique *lui* du FN. Nous donnons ci-dessous quelques exemples de réalisations de ce clitique *(lu)i* :

- (16) a. *je (lu)i parlerai* [ʒiparlɛ]
- b. *je (lu)i ai donné* [ʒyɛdone]
- c. *vous (lu)i parlerez* [vuziparlɛ]
- d. *vous (lu)i avez parlé* [vuzyaveparle]
- e. *parlez-(lu)i* [parlezi]

La distribution de cette variante est cependant plus réduite que la forme *lui*, en particulier on observe la forme *lui* et non la forme *(lu)i* après les clitiques *le*, *la*, *les*⁵.

- (17) a. *tu le lui rendras* [tulɛlʷirãdra]
- b. **tu le (lu)i rendras* *[tulɛirãdra] *[tulirãdra]

4. Nous reviendrons plus tard sur ce problème du morphème /z/ du pluriel.

5. Il est souvent admis qu'en français populaire les suites *le lui*, *la lui*, *les lui* peuvent se réduire à *lui/(lu)i*, de même que les suites *le leur*, *la leur*, *les leur* se réduisent à *leur*. Cette approche est une approche morphologique. Il se peut qu'en fait il s'agisse d'un phénomène syntaxique plus large. Notez que ça peut distraire dans certains cas semblables aux précédents :

montre-moi ça ~ montre-moi

D'autre part on s'aperçoit que *les lui* et *les leur* ne peuvent pas se réduire à *lui* ou *leur* lorsque *les* est relié à un adverbe *tous* :

je *les lui ai tous donné* ~ *je *lui ai tous donné*

Notons aussi que le "e" muet de *le* n'est pas sujet à la règle R5 de chute des "e" muets lorsqu'il est suivi des datifs *lui* et *leur*, *tu le lui donnes* [tülɛlʷidon], *[tüllʷidon], *tu le leur donnes* [tülɛlærdon], *[tüllærdon].

Le clitique *(lu)i* n'a cependant pas la même distribution que celle du clitique *y*, en particulier, il n'apparaît pas après les clitiques *me*, *te*, *se*, *nous* et *vous*, dans les expressions où accusatif et datif sont présents, comme dans les exemples (18), ni apparemment dans les constructions éthiques (mais pour ce dernier point, je manque de données solides) comme dans (19).

- (18) a. *Il s'y est présenté*
 b. **Il s' (lu)i est présenté*
 c. *il s'est présenté à lui*
- (19) a. *Je te lui casserais la gueule*
 b. *?*Je t' (lu)i casserais la gueule*

En ce qui concerne la règle R3 de formation des glissantes et son application en FPP, nous observons qu'elle est loin d'avoir le caractère régulier que nous lui avons attribué en FN. En effet elle n'est pas facultative dans tous les cas : elle peut être obligatoire, facultative ou impossible. Elle s'applique obligatoirement au clitique *(l)ui*. Elle est impossible lorsque *y* est utilisé dans des constructions syntaxiques inusitées dans le langage courant comme dans les exemples (20).

- (20) a. *il y a son argent* (=c'est là qu'il a son argent)
 b. *j'y organise une soirée* (=j'organise une soirée là-bas)
 c. *il t'y attendra* (=il t'attendra là-bas)
 d. *tu t'y appliques* (=tu t'appliques)

Elle est facultative ailleurs, comme dans les exemples (21). Notons aussi que la règle R3 semble pouvoir s'appliquer facultativement lorsque *y* est suivi des auxiliaires *avoir* et *être*, et du clitique *en*, même dans des expressions telles que (20) où elle ne s'applique pas lorsque le verbe est à un temps simple, comme dans les exemples (22) à la page suivante⁶.

6. Basbøll (1978) essaie d'expliquer la différence d'application de la règle R3 dans *il y a son argent* [il i a] et *il y a un homme dans le jardin* [il ya], en invoquant des différences de frontières entre les expressions syntaxiques régulières et les expressions idiomatiques. Nous verrons plus tard que *il y a* [il ya] est vraiment exceptionnel. Cependant *nous y allons* et *j'y ai organisé*, ne sont ni plus ni moins idiomatiques que *j'y organise*. La solution semble donc faire intervenir autre chose que des frontières.

(21) a. *nous y allons*

b. *j'y arriverai*

(22) a. *j'y ai organisé une soirée*

b. *il t'y avait attendu*

c. *il s'y était appliqué*

2.5 Dans cette section nous allons examiner le cas du *y* dans *il y a* et *il y en a*. Parmi les prononciations possibles de ces expressions, on retrouve les prononciations suivantes : (a) [il y a] et [il y ǎ na] (la règle R4 ne s'est pas appliquée, la règle R3 s'est appliquée), (b) [i ya] et [iyǎna] (les règles R3 et R4 se sont appliquées). Il existe une troisième prononciation possible (c) [ya] et [yǎna] pour laquelle on peut postuler que le pronom interpersonnel *il* n'a pas été exprimé, comme cela arrive dans quelques rares cas de pronom impersonnel, par exemple, *il faut pas ~ faut pas*. Lorsque ni la règle R3, ni la règle R4 ne s'appliquent, on s'attendrait à avoir les prononciations *[il i a] et *[il i ǎ na] comme dans les exemples (20) : [il i a], (20a); [ʒi ɔʁganiz], (20b); etc. Or, en fait, ces prononciations ne sont pas observées; à la place on a les prononciations [il i ya] et [il i yǎ na] avec un [y] après le [i]. Ce [y] à ma connaissance est limité à ces expressions *il y a* et *il y en a*, et devra être spécifié morphologiquement. (Il existe bien un yod de transition dans des mots comme *crier* [kriye], mais justement il n'y a pas normalement de yod de transition après le pronom clitique *y*, comme nous l'avons vu dans les exemples 20.)

2.6 Nous examinons maintenant la règle R2 de troncation des obstruantes qui rend compte des phénomènes de liaison. Nous montrerons 1) que le *z* qui apparaît dans les suites d'enclitiques, comme dans *donne-moi-z-en*, n'est pas un phénomène de liaison; 2) que le *z* qui apparaît après *ils* et *elles* n'est pas un phénomène de liaison, et finalement, 3) que seuls les *z* après *nous*, *vous* et *les* proclitiques, et le *n* après *on* peuvent être considérés comme étant du ressort de la règle R2, mais que l'on peut très bien aussi considérer que ces *z* et *n* sont des consonnes épenthétiques comme le soutiennent Kaye et Morin (1977).

En FPP, le *z* de liaison historique semble s'être étendu pour apparaître obligatoirement après les enclitiques *moi* et *toi* (ce qui a été observé depuis très longtemps) et facultativement après les enclitiques *lui* et *leur*.

- (23) *donne-moi-z-en deux*
amène-moi-z-y
parle-leur-en donc / parle-leur-z-en donc

Il est souvent suggéré que les enclitiques *moi* /mwa/ et *toi* /twa/ ont été réanalysés en FPP et que leur nouvelle forme sous-jacente est /mwaz/ et /twaz/ respectivement. De cette manière le /z/ final serait présent dans les mêmes conditions que le /z/ final sous-jacent de *nous* /nuz/. Suivant la même analyse, il faudrait dire que les enclitiques *lui* et *leur* ont chacun deux formes sous-jacentes possibles /lwi/ et /lwi:z/ d'une part, et /lœr/ et /lœrz/ d'autre part. Cela implique pour *lui* et *leur* des formes sous-jacentes en position enclitique, qui peuvent être différentes de leurs formes sous-jacentes en position proclitique, puisqu'en FPP on n'entend pas les *z* dans les expressions telles que **je leur-z-en parle*, **je lui-z-en donne*. Nous allons voir que cette analyse du *z* dans les séries d'enclitique n'est pas correcte. Nous avons vu précédemment que les séquences (*le*, *la*, *les*) + (*y*, *en*) sont défavorisées en FPP. Dans des tests que nous avons faits, nous avons forcé les sujets à sortir ces combinaisons. Dans 30 % des cas, nous avons observé un *z* devant le *y* ou le *en* :

- (24) a. *empêche-la-z-en pas* [lazãpa]
 b. *empêche-le-z-en pas* [læzãpa]
 c. *oblige-la-z-y pas* [lazipa]
 d. *oblige-le-z-y pas* [læzipa]

Je répète que les phrases (24) n'ont pas été observées dans la conversation spontanée. À notre connaissance de telles prononciations n'ont jamais été mentionnées pour la conversation spontanée. Nos sujets ont produit les formes *la-z-en*, *le-z-en*, etc., alors que les enclitiques *la*, *le* ne sont jamais suivi de *en* ou de *y* dans leur parler. Ce *z* de liaison ne peut pas faire partie de la forme sous-facente des enclitiques *la* et *le* puisqu'il n'y a jamais de *z* après ces enclitiques dans leur parler. Il en résulte

que le *z* de liaison est associé aux enclitiques *en*, *y* et *(lu)i*. En fait les enclitiques *y* et *(lu)i* apparaissent toujours avec ce *z* initial, qu'ils soient précédés du verbe ou d'un autre enclitique, comme dans les exemples ci-dessous :

- (25) a. *vas-y* [vazi]
 b. *donne-(lu)i* [dɔnzi]
 c. *rendez-vous-y* [rãdevuzi]
 d. *amène-moi-z-y* [amɛnmwazi]

Réciproquement, ce *z* de "liaison" n'apparaît que devant *en* et *y* dans les impératifs. Les considérations de simplicité exigent donc que la forme sous-jacente des enclitiques *y* et *(lu)i* soit /zi/. Ceci implique que ces enclitiques ont une forme différente de leur variante proclitique; mais nous avons vu qu'on est amené à postuler des formes différentes pour certains clitiques selon leur position proclitique ou enclitique, quelle que soit l'analyse proposée. Pour l'enclitique *en*, le *z* initial apparaît souvent aussi : après le verbe, après la plupart des enclitiques, cf. (26a, b, c). Après les clitiques *lui* et *leur* nous avons vu que la forme conservatrice sans le *z* est toujours possible, mais que la forme innovatrice commence effectivement par un *z*, cf. (26d, e). Il n'y a qu'après les clitiques *y* et *(lu)i* que *en* apparaît systématiquement sans *z* initial, cf. (26f, g).

- (26) a. *prends-en* [prãzã]
 b. *donne-nous-en* [dɔnnuzã]
 c. *méfie-toi-z-en* [mefitwazã]
 d. *donne-lui-(z)-en* [dɔnlwiã]~[dɔnlwizã]
 e. *offre-leur-(z)-en* [ɔflærã]~[ɔflærzã]
 f. *donnes-(lu)i-en* [dɔnzyã] *[dɔnzizã]
 g. *ajoutes-y-en deux* [aʒutzã] *[aʒutzizã]

Les formes provoquées observées en (24) montrent clairement que le *z* est associé à l'enclitique *en*. Pour rendre compte des deux variantes [ã] et [zã] de cet enclitique, on sera donc amené à postuler deux formes supplétives /ã/ et /zã/ avec la distribution suivante :

- (27) {-en} → /ã/ après {-y} et {-(lu)i}
 facultativement après {-lui} et {-leur}
 /zã/ ailleurs

Cette analyse implique donc qu'il n'y a pas à proprement parler de phénomène de liaison pour les enclitiques. Cela veut dire que la règle R2 n'intervient pas dans la morphophonologie des enclitiques, ce qui implique aussi que les formes sous-jacentes des enclitiques *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *lui*, et *leur* seront respectivement /mwa, twa, nu, vu, lwi/ et /lœr/ sans z final.

Après avoir vu que la règle R2 n'intervient pas dans la morphophonologie des enclitiques, nous allons examiner les cas des liaisons après *ils* et *elles* et voir que là aussi les liaisons historiques en z sont indépendantes de la règle R2. En particulier le z que l'on trouve après *ils* et *elles* n'a pas du tout la même distribution que le z que l'on trouve après les proclitiques *nous*, *vous*, et *les*. Les faits que je vais présenter ici et jusqu'à la fin de la section 2.6 sont cependant à prendre avec quelques précautions et sont sujets à reconfirmation. En effet, contrairement aux faits précédents qui sont faciles à observer et connus de tous, les faits que je vais présenter dans cette section sont moins classiques, et j'ai eu beaucoup de mal à en trouver confirmation en dehors de mes propres habitudes (la fréquence de ces expressions dans la conversation spontanée est très faible, et je n'ai pu avoir recours qu'à des formes élicitées où la norme se fait fortement sentir).

Nous savons qu'historiquement le z après le clitique *ils* est analogique et a été introduit au XVI^e siècle à partir du *elles* pluriel. Avant cette généralisation nous avions l'opposition suivante :

- (28) a. *il arrive* [ilariv] *ils arrivent* [ilariv]
 b. *elle arrive* [ɛlariv] *elles arrivent* [ɛ(l)zariv]

Il y avait une opposition entre le singulier et le pluriel au féminin seulement, et le z qui distinguait les deux membres de l'opposition a été interprété comme une marque du pluriel et a été étendu pour créer

l'opposition singulier/pluriel au masculin⁷. L'opposition *il/ils* et *elle/elles* est donc fonctionnelle comme le montre l'évolution historique, et nous allons voir d'autres indications qui montrent que le *z* de liaison après *ils* et *elles* n'a pas le même statut que le *z* de liaison après les clitiques sujets *nous* et *vous*. Nous en prendrons comme preuve les changements historiques qui ont affecté ces consonnes de liaison devant la variante [y] des clitiques *y* et (lu)i et ensuite devant le "h" aspiré.

En effet devant la variante [y] des clitiques *y* et (lu)i le *z* de liaison historique peut disparaître, si bien que deux variantes sont maintenant possibles après les clitiques sujets *nous* et *vous*, comme on le note dans les exemples (29) (cependant la liaison disparaît plus facilement après la variante [y] de (lu)i qu'après la variante [y] de *y*); après les clitiques *ils* et *elles*, par contre, le *z* de liaison se maintient régulièrement, comme dans les exemples (30).

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| (29) a. <i>nous y avons été</i> | [nuzyavõ ~ nuyavõ] |
| b. <i>vous y arriverez pas</i> | [vuzyarivrepa ~ vuyarivrepa] |
| c. <i>vous (lu)i avez dit</i> | [vuzyave ~ vuyave] |
| (30) a. <i>il y arriverait si...</i> | [i(l)yarivrɛ] |
| b. <i>elle y arriverait si...</i> | [ɛ(l)yarivrɛ ~ ayarivrɛ] |
| c. <i>ils y arriveraient si...</i> | [i(l)zyarivrɛ] *[i(l)yarivrɛ] |
| d. <i>elles y arriveraient si...</i> | [ɛ(l)zyarivrɛ] *[ɛ(l)yarivrɛ] |
| e. <i>il (lu)i aurait dit...</i> | [i(l)yore] |
| f. <i>ils (lu)i auraient dit...</i> | [i(l)zyore] *[i(l)yore] |

7. Dans les exemples (28) nous avons supposé que les "e" finals n'étaient plus prononcés au moment où le changement s'est produit; qu'ils fussent ou non prononcés à cette époque n'est pas pertinent. Il est clair cependant que dans la langue commune, le *t* final n'était plus prononcé à la troisième personne du pluriel. Dans certains dialectes français, peut-être la grande majorité, l'opposition masculin/féminin a été neutralisée au pluriel en faveur de la forme masculine, *elles arrivent* ayant été remplacé par *ils arrivent*. Il en résulte que dans ces dialectes, il n'y avait pas d'opposition entre singulier et pluriel ni pour les masculins, ni pour les féminins. Dans ces dialectes la forme moderne du pronom troisième personne du pluriel n'a pas de *z* de liaison. C'est le cas de nombreux dialectes gallo (en Bretagne), normand, champenois, briard, du français populaire du Québec, et si l'on en croit le témoignage de la comédienne Arletty dans ses films, du français populaire de Paris il n'y a pas si longtemps.

Le *z* de liaison après les clitiques sujets *nous* et *vous* se comporte de la même manière que le *n* de liaison de *on* devant la variante [y] des clitiques *y* et (lu)*i*, comme il apparaît dans les exemples (31). Il semble donc bien que seul le *z* de liaison après *ils* et *elles* ait un statut différent et ait été réanalysé comme un morphème du pluriel.

- (31) a. *on y arrivera pas* [õnyarivrapa ~ õyarivrapa]
 b. *on (lu)i a tout dit* [õnyatudi ~ õyatudi]

De la même manière, le *z* de liaison après les clitiques *nous*, *vous* (ainsi que les autres liaisons après *on*, *les*, etc.) est normalement absent devant les "h" aspirés. Il semble qu'il apparaisse facultativement en FPP. Cependant, dans mon parler, il est obligatoire après *ils* et *elles*. Ainsi on mettra en contraste les exemples (32), où la consonne de liaison est facultative, et les exemples (33) où elle est obligatoire⁸.

- (32) a. *nous hachons* [nuaʃõ ~ nuzaʃõ]
 b. *nous les hachons* [nulɛaʃõ ~ nulɛzaʃõ]
 c. *vous hachez* [vuaʃe ~ vuzaʃe]
 (33) *ils hachent* [i(l)zaʃ], *[iaʃ], *[yas], *[ilas]

Il en découle que le traitement du *z* de liaison après *ils* et *elles* devra être distingué du traitement des autres consonnes de liaison. Je propose donc que le *z* après *ils* et *elles* soit en fait une marque morphologique du pluriel comme nous l'avons vu dans la section 2.3.

Examinons maintenant les autres consonnes de liaison, qui sont associées aux proclitiques *nous*, *vous*, *les*, *on* et *en*. L'hypothèse selon laquelle leur forme sous-jacente est /nuz, vuz, lɛz, õn/, et /ãn/ avec une consonne finale effacée par la règle R2 doit être modifiée pour rendre compte des cas de liaison facultative devant la variante [y] des clitiques *y* et (lu)*i* que nous avons vus dans les exemples (29) et (31). On pourrait suggérer que la règle R2 est inchangée et qu'elle s'applique optionnellement

8. J'ai fait une mini-enquête, impliquant une vingtaine de personnes, où j'ai pu vérifier que cette tendance est assez générale. Même les gens qui affirment ne jamais faire la liaison dans les cas (32), la font systématiquement après *ils* et *elles*.

avant ou après la règle R3 de formation des glissantes. Une autre solution serait d'écrire la règle R2 de façon que la chute de la consonne finale soit facultative devant yod. Enfin une troisième solution dans le cadre d'une description plus générale de la liaison en français (cf. Klausenburger, 1978; Kaye et Morin, 1977) serait de considérer qu'il existe deux règles d'épenthèse lexicalement spécifiées (R2') :

- (R2') a. $\emptyset \longrightarrow z / - V$ et facult. $/ - y$
 b. $\emptyset \longrightarrow n / - V$ et facult. $/ - y$

La règle R2'a est déclenchée par *nous*, *vous* et *les*; la règle R2'b, par *on* et *en*.

Il est toujours possible cependant que les pronoms clitiques, qui sont étroitement liés à la conjugaison des verbes, aient développé un système à part et que le problème de la liaison après les clitiques soit indépendant des autres cas de liaison en français. En particulier, on observe que les clitiques sujets *je*, *tu*, *il*, *vous* et *ils* sont susceptibles d'aphérèse comme dans les exemples suivants (voir aussi les exemples littéraires de San Antonio) :

- (34) a. *je veux pas le savoir* [vøpa lsavwar]
 b. *tu penses pas ?* [pãspa]
 c. *il viendra plus* [vyẽdrapü]
 d. *vous viendrez demain ?* [vyẽdre dmẽ]
 e. *ils veulent plus venir* [vælpü vnir]
 (35) a. *il exagère un peu* [lɛqzazɛr ɛpø]
 b. *vous avez pas fini* [zavɛpa fini]
 c. *ils ont du culot* [zødükülo]

L'apérèse me semble beaucoup plus facile dans les exemples tels que (35) où la consonne finale du clitique pour *il* ou bien la consonne de liaison pour *vous* et *ils* reste après l'aphérèse. En particulier, l'aphérèse dans les exemples (34) ne me semble fréquente qu'en début d'énoncé, alors que lorsque le clitique laisse une trace, l'aphérèse semble possible partout, et est particulièrement fréquente devant les verbes *être*, *avoir* et *aller*, comme dans les exemples (36).

- (36) a. *mais vous m'avez pas dit quand vous alliez le faire*
 [kãzalye lfer ~ kãnzalye lfer]
 b. *je pensais que vous aviez le temps* [gzavye ltã]
 c. *si vous étiez pas si pressé* [si zetyepa siprese]
 d. *tu trouves pas qu'ils en profitent* [gzãprofit]

Les faits d'aphérèse sont trop mal connus pour pouvoir en tirer des conclusions précises, mais il est possible que le *z* de liaison de certains clitiques sujets soit en fait réinterprété comme une variante morphologique du clitique.

- 2.7 Nous examinons maintenant la règle R1 qui rend compte de l'élision des voyelles finales des clitiques *je*, *me*, *te*, *le*, *la*, *se* et *ce* devant une autre voyelle. Cette dernière semble s'appliquer sans changement au FPP, cependant on notera qu'elle a un domaine d'action plus étendu, mais qu'elle est en même temps moins phonologique, et clairement morphologisée. Nous étudierons tour à tour le cas des clitiques *tu* et *ça*.

Les exemples ci-dessous montrent que le [Û] du clitique sujet *tu* peut être élidé dans les mêmes contextes que la voyelle finale de *je*, *me*, etc.

- (37) a. *tu auras pas le temps* [torapa ltã]
 b. *tu y arriveras pas* [tyarivrapa]
 c. *tu (lu)i as dit quoi* [tyadikwa]
 d. *tu (lu)i diras* [tidira]
 e. *tu y en trouveras pas* [tyãtruvrapa]
 f. *tu (lu)i en donneras deux* [tyãdonra dø]

On note cependant que l'élision du [Û] de *tu* est souvent facultative (sauf devant *y en* et peut-être aussi devant la variante [y] de *(lu)i*).

Historiquement, on sait que le [Û] ne s'est pas élidé de la même manière que le "e" muet de *je*, *me*, etc., mais que la distribution des variantes [t] et [tÛ] est le résultat d'une réanalyse. Le pronom personnel sujet avait deux variantes, une forme tonique *tu* [tÛ] et une forme clitique *te* [tə] dont le "e" muet s'élidait dans les mêmes conditions que le "e" muet de *je*; exactement comme le pronom personnel de la première personne qui avait les variantes *jo* (tonique) et *je* (clitique). Alors que pour *jo/je*

la variante tonique a disparu partout, pour *tu/te*, c'est la variante tonique qui s'est maintenue, avec cependant la variante [t] de *te* devant une voyelle comme variante possible de *tu*. Cette évolution historique est significative, elle indique que les variantes élidées des pronoms clitiques peuvent avoir une existence indépendante de la variante non élidée et que, par suite, une analyse des variantions [ʒə/ʒ] de *je*, [mə/m] de *me*, etc., n'est pas nécessairement phonologique⁹.

Si nous examinons maintenant le cas du pronom *ça/ce*, nous observons une évolution historique semblable. Le pronom clitique *ce* n'a pas historiquement de forme tonique correspondante, cependant le pronom tonique *ça* a bientôt comblé cette lacune, si bien que l'on a sur le même modèle que *moi*, *j'aime pas ça* des expressions du type *ça*, *c'est pas bien*, où la forme disloquée du clitique *ce* est le tonique *ça*. On trouve le clitique *ce* en FN dans les expressions du type (38) et (39).

- (38) a. *c'est possible*
 b. *ce n'est pas possible*
 c. *ç'a été tout*
 d. *ç'avait été terrible*
 e. *ce doit être un beau spectacle*
 f. *ce pourrait être grave*
 g. *ç'allait être gai*

9. On observe une situation semblable en ce qui concerne le relatif clitique *qui*. En FN il est invariable. En FPP on observe la variante [k] devant une voyelle en plus de la variante ordinaire [ki] (cf. par exemple, Tranel, 1978) :

- (i) *voilà Pierre qui vient*
 (ii) *voilà Pierre qui arrive ~ voilà Pierre qu'arrive*

Ici aussi apparemment, la variante [k] est le réflexe d'une ancienne forme clitique *que* qui a cédé la place à la forme tonique *qui*, sauf devant les verbes commençant par une voyelle. Dans de nombreux dialectes du français par contre on a conservé la variante *te* du clitique deuxième personne, et la variante *que* du clitique relatif sujet (cf. le parler lorrain de Ranrupt; Aub-Büscher, 1962) où l'on trouve les formes suivantes (transcrites en orthographe standard) :

te me portes (où *te* est ici le clitique sujet)
l'homme que marche dans la rue

- (39) a. *ce me semble improbable*
 b. *ce nous a paru interminable*

En fait, les expressions (39) sont déjà archaïques même en FN; quant aux formes (38), même si elles sont considérées comme étant correctes en FN (cf. Grévisse, 1964, paragraphe 522), le clitique *ce* est souvent remplacé par *ça* lorsqu'il n'est pas éliidé, comme dans les exemples (38b), (38e) et (38f). On voit donc dans ces exemples que nous avons pratiquement la distribution suivante : *ça* devant une consonne et *c'* devant une voyelle. En FN, cette distribution n'existe que devant le verbe *être*. Dans tous les autres cas, c'est *ça* qui est utilisé [cf. (40)].

- (40) a. *ça devient insupportable, *ce devient...*
 b. *ça augmente sans cesse, *ç'augmente...*
 c. *ça a l'air intéressant*

En FPP, par contre la distribution est différente et un peu plus régulière. On a la distribution suivante : (1) *ça* devant une consonne et *ç'* devant une voyelle pour les auxiliaires *être*, *avoir* et *aller* (futur immédiat) comme dans les exemples (41) et (42) :

- (41) a. *c'est important*
 b. *c'était important*
 c. *ç'a amusé tout le monde*
 d. *ç'avait troublé tout le monde*
 e. *ç'aurait pas valu la peine*
 f. *ç'allait être gai*
 g. *ç'allait devenir insupportable*
- (42) a. *ça n'est pas si important*
 b. *ça m'est égal*
 c. *ça sera difficile*
 d. *ça m'aurait troublé*
 e. *ça va être gai*

et (2) *ça* devant tous les autres verbes, y compris les verbes *savoir* et *aller* lorsqu'ils ne sont pas auxiliaires, ainsi que devant le clitique *y*,

comme dans les exemples suivants¹⁰ :

- (43) a. *ça amuse personne*
 b. *ça augmente sans arrêt*
 c. *ça existe*
- (44) a. *ça avait deux pattes et une queue*
 b. *ça allait de plus en plus mal*
- (45) a. *ça y est*
 b. *ça y a déjà passé*

En conclusion, la règle R1 d'élision des voyelles doit être étendue en FPP pour rendre compte de l'élision de *ça* et *tu*; il apparaît clairement dans le cas de l'élision de *ça* que la règle R1 est morphologisée.

2.8 Dans cette section nous allons traiter du cas des clitiques gémînés qui s'observent dans la plupart des variétés du français et en particulier en FPP, mais dont on parle peu en relation avec le FN.

Les proclitiques *le*, *la* et *en* lorsqu'ils sont suivis d'une voyelle ont les variantes gémînées suivantes : [ll, ll] et [nn] respectivement (variante normale pour *le* et *la*; *en* a plusieurs autres variantes [ǎn] et [nǎn]) toutes aussi fréquentes dont nous discuterons plus loin, comme¹¹ :

10. Dans les exemples (43a), (44a) et (44b) on a deux *a* consécutifs : *ça amuse*, *ça avait*, *ça allait*. Dans un débit rapide les deux *a* peuvent se confondre en un seul. Ce qu'il faut noter cependant, c'est que dans les expressions (41) l'élision se fait normalement, même lorsque le débit de la parole est lent. D'autre part, même à débit rapide le *a* ne se confond pas avec une voyelle distincte, comme dans les exemples (43b) et (43c), alors que le *a* est élidé à tous les débits devant le [o] de *aurait* comme dans l'exemple (41e).

Devant le clitique *en* mes données ne sont pas claires. Il apparaît cependant que *ça* s'élide devant *en* lorsque le verbe suivant est un des auxiliaires *être* ou *avoir*, mais pas ailleurs :

- (i) *c'en est trop* (littéraire)
- (ii) *c'en est comique*
- (iii) *c'en a pas l'air*
- (iv) *ça en prendrait deux* **c'en prendrait deux*

11. Une question intéressante est de savoir quelle est l'origine de ces gémînées. Il a quelquefois été suggéré (verbalement à ma connaissance) qu'il s'agissait là d'une innovation, l simple intervocalique ayant été gémîné dans des conditions mal définies. Je voudrais proposer ici une autre hypothèse, à savoir que ces formes ...

... gémînées sont héritées directement du latin pour les clitiques *le* et *la*, et indirectement pour le clitique *en*, et donc que ce sont des archaïsmes plutôt que des innovations. Mes arguments, comme la plupart des arguments historiques, se baseront sur une étude comparative des autres dialectes du français.

Dans tous les dialectes d'oïl, les consonnes gémînées du latin ont disparu (sauf peut-être *rr* qui s'est conservé en français beaucoup plus longtemps que les autres gémînées, et qui a peut-être laissé des traces; mais je n'ai aucune donnée à cet effet). On observe des gémînées uniquement à la suite d'une syncope d'une voyelle entre deux consonnes identiques, comme *tout à l'heure* [titaœr], *honnêteté*, *même-ment* (aussi entre deux morphèmes, comme *irréel*, *illisible*, mais cela apparemment, uniquement en FN et ses dérivés, mais pas dans les autres dialectes d'oïl). La seule exception à cette grande règle historique des dialectes d'oïl implique les réflexes des démonstratifs latins de la série *illum*, *illa*, *illac*, etc., qui apparaissent ici et là avec un *ll* gémîné (d'ailleurs pas toujours noté dans les descriptions). On en donnera quelques exemples ci-dessous :

- 1) les clitiques *le* et *la* devant une voyelle (c'est-à-dire après élision de la voyelle finale du clitique) : FPP, français du Québec, et, je suis persuadé, beaucoup d'autres dialectes d'oïl;
- 2) le clitique sujet *elle* devant une voyelle dans le parler champenois de Clairvaux (Baudouin, 1887) :

elle a chu (tombé) [œllaʃũ] (entrée *aiguaiser*, p. 58)

elle est mangée [œllãmɛzɛ] (entrée *aitujon*, p. 65)

elle hongne (chante) [œllãõñ] (entrée *hongner*, p. 197)

(Baudouin ne note pas toujours la gémînée, cependant il la note assez souvent pour qu'on y voit ailleurs des oublis. Cf. pour confirmation de la gémînée les entrées : *aillage*, *ennieauver*, *flatrî*, *frapouille*, *moque*, *randon*, *taper*, *vargenté*, *ébouler*, *emmargoulotter*, *emparcher*, *êteut*, *indifférent*, etc.)

elle voudrait se remarier [œlvuro sɛ rmɛryɛ]

(aucune irrégularité dans la transcription de Baudouin pour les *elles* devant une consonne)

- 3) le continuateur de *illac* (en FN *celà*, *ça*) dans le parler gallo de Plouguenast (Hervé, 1973) qui est gémîné lorsqu'il est précédé d'un mot se terminant par une voyelle :

ça va bien

[lavabyẽ]

c'est beau

[laybyaw] [ay] = est

il a dit ça

[ila dilla]

fâche-toi pas pour ça [faʃtɛpa purela]

Dans le dernier exemple on voit que la forme après consonne est *ɛla*, avec un *ɛ* initial et sans *l* gémîné. Ce *ɛ* initial a disparu par aphérèse en position sujet, et par élision après voyelle. On note que le *l* gémîné apparaît lorsqu'il y a eu élision de ce *ɛ*.

Ces faits confirment fortement l'hypothèse selon laquelle les *ll* gémînées des réflexes des démonstratifs de la série *illum* ne ...

- (46) a. *tu l'as vu(e)* [tüllavü]
 b. *Alexandre l'aime pas* [alɛksãdrœllɛmpa]
 c. *la fille qui l'aime* [lafiy killɛm]
 d. *vous en avez d'autres* [vunnave dotr]
 e. *André en a* [ãdre nna]
 f. *les gens qui en ont* [lɛʒã kinnõ]

Dans tous les exemples ci-dessus, les géménées sont précédées d'une voyelle. Lorsqu'elles sont dans d'autres positions, ces géménées peuvent subir des réductions. Elles sont rarement en position initiale d'énoncé, car elles sont généralement précédées d'un sujet. Cependant cela arrive dans les questions avec inversion du sujet (qui ne sont pas si rares qu'on le dit, en tout cas dans la Brie) :

- (47) a. *l'avez-vous vu(e)* [llavevuvü] ~ [œllavevuvü] ~ [lavevuvü]
 b. *en avez-vous* [nnavevu] ~ ?[œnnavenu]

On observe dans ces cas-là que les clitiques *le* et *la* peuvent toujours être géménés, mais en général cette prononciation n'est pas fréquente, et l'on observe deux résolutions : (a) introduction d'une voyelle prosthétique [œ] devant la géminée [œllavevu], ou (b) dégémination [lavevu]. En ce qui concerne le clitique *en*, la forme géminée en position initiale est assez fréquente, on observe aussi quelquefois une voyelle prosthétique, on n'observe pas de dégémination en position initiale.

... sont pas des innovations indépendantes dans ces dialectes, mais plutôt des rétentions de la géminée latine. Nous examinons maintenant la variante /nn/ de *en*. On l'observe à travers tout le domaine d'oïl, depuis le wallon jusqu'au gallo et au vendéen à l'ouest (cf. Remacle, 1937; Hervé, 1973; Rézeau, 1976). Dans certains dialectes coexistent les deux variantes /nn/ et [nã/nã] (Hervé, 1973), dans d'autres on ne trouve apparemment pas la variante [nã/nã] (Remacle, 1937; Rézeau 1976). Remacle (1937), p. 53 voit dans la variante /nn/ le résultat d'une assimilation au *n* précédent du *d* dans l'étymon latin *inde*. L'hypothèse de Remacle trouve une confirmation flagrante dans les faits du parler picard de Gondecourt (Cochet, 1932) où l'on observe [nd], là où dans les autres dialectes on a [nn], et [ẽ] ailleurs (p. 159, entrée *ẽ*) :

- tu n'en reviendras pas* [tnërvendrãñẽ]
il en faut [yẽfã]
il en est revenu [indarvenü]
il en a [inda]

Lorsque ces clitiques sont précédés d'une consonne, on observe deux cas : (a) dégémination lorsque le groupe consonantique produit viole la structure syllabique du français, et (b) maintien de la gémignée dans les autres cas.

- (47) a. *je l'ai vu(e)* [ʒlɛvu]
 b. *j'en ai deux* [ʒnɛ dø]
- (48) a. *il était question de l'acheter* [dlaʃte]
 b. *il était question d'en acheter* [dnaʃte]
- (49) a. *j'étais pas pour l'acheter* [purlaʃte]
 b. *j'étais pas pour en acheter* [purnnaʃte]
- (50) a. *Jacques l'a acheté* [ʒak la aʃte]
 b. *Jacques en a acheté* [ʒak nna aʃte]

Dans les exemples (47) et (48) on observe la dégémination de [l] et de [nn]. Dans les exemples (49) et (50), ce n'est que [l] qui est dégémigné, [nn] par contre reste gémigné. En conclusion, il semble que l'on puisse analyser les trois proclitiques *le*, *la* et *en* de la manière suivante, en FFP :

- (51) *le* : /lə/ devant C et /ll/ devant V
la : /la/ devant C et /ll/ devant V
en : /ɑ̃/ partout, aussi /nn/ devant V

Dans l'analyse (51) le pronom *en* aura deux variantes devant une voyelle, la variante [ɑ̃], par application de la règle R2'b /ɑ̃/ et /nn/ par la règle (51). Les variantes [l] et [n] de *le*, *la* d'une part et *en* d'autre part seront alors obtenues par des règles phonologiques de dégémination sujettes à des conditions de syllababilité. De cette manière on traite de manière uniforme tous les cas de gémination, les différences étant dues seulement à des conditions de syllababilité différentes pour *l* et *n*. Cependant, il faut observer que *en* a une troisième variante en FFP qui est [nɑ̃] devant une consonne, et [nɑ̃n] devant une voyelle, comme dans les exemples suivants :

- (52) a. *tu en veux d'autres* [tünɑ̃vø dotr]
 b. *tu en as d'autres* [tünɑ̃na dotr]

On pourrait vouloir traiter la variante nn de (47) comme dérivée de la variante [nã] observée dans (52b) à la faveur d'une règle de syncope qui ne s'appliquerait qu'à *en*. En effet les variantes nn et [nã/nãn] ont exactement la même distribution, qui est légèrement différente de la distribution de la variante [ã/ãn]. La variante [ã/ãn] apparaît partout en position proclitique : en position initiale, après les clitiques sujets, après les clitiques objets, comme dans les exemples (53).

- (53) a. *en voilà* [ãvwala]
Pierre en veut [pyer ãvø]
Pierre en a eu [pyer ãnaü]
 b. *j'en ai pris* [žãne pri]
tu en a pris [tãna pri]
il en prendra [ilãprãdra]
 c. *il m'en a donné* [il mãna done]
il m'en donne [ilmãdon]
il lui en a donné [ilwiãna done]

Les variantes nn et [nã/nãn] par contre n'apparaissent jamais après les clitiques objets, comme le montrent les exemples (54).

- (54) a. *en voilà* [nãvwala]
Pierre en veut [pyer nãvø]
Pierre en a eu [pyer nãnaü] ~ [pyer nnaü]
 b. *j'en ai pris* [žnãne pri] ~ [žne pri]
tu en as pris [tünãna pri] ~ [tünna pri]
il en prendra [inãprãdra]
 c. *il m'en a donné* *[imnãna done], *[imna done]
il m'en donne *[imnãdon]
il lui en a donné *[ilwĩnãna done], *[ilwĩnna done]

Il y a deux raisons pour rejeter cette dernière analyse, bien qu'elle rende compte des distributions identiques de nn et [nã/nãn].

La première est justement qu'elle implique une règle de syncope du [ã] qui est très restreinte et qui n'a pour seul domaine que la variante [nã/nãn] (elle n'a même pas *en* comme il était mentionné plus haut); en

effet parallèlement à la dérivation *il en a* [inãna]>[inna] et *vous en avez* [vunãnave]>[vunnave], il faudra bloquer la dérivation *il en a* [ilãna]>*[ilna] et *vous en avez* [vuzãnave]>*[vuznave].

La deuxième est que cette règle est non seulement très restreinte, mais aussi non naturelle; en effet, dans la dérivation de *j'en ai vu* [ʒnanɛvü]>*[ʒnnɛvü]>[ʒnevü], la règle de syncope crée une séquence [ʒnn] qui n'est pas possible et qui doit être réduite ensuite.

Je propose donc que l'analyse (51) est essentiellement correcte, mais que la distribution de *en* soit raffinée, comme en (55).

- (55) *en* : /ã/ partout,
 /nã/ en position initiale de proclitique complément
 /nn/ en position initiale de proclitique complément devant une voyelle.

Il existe un autre processus phonologique en FPP, qui n'est pas décrit en FN; il s'agit de la chute facultative du *l* de *lui*, proclitique et enclitique, que l'on observe surtout après une consonne, comme dans les exemples (56), mais aussi en débit rapide après une voyelle (c'est assez rare, en général on utilisera la variante (*lu*)*i*), comme dans les exemples (57).

- (56) a. *je lui ai dit* [ʒwiɛdi]
 b. *Madeleine lui a tout dit* [madlenwiatudi]
 c. *donne-lui* [donwi] *[donzwi]
 d. *donne-lui-z-en deux* [donwizã dø]
- (57) a. *tu lui as dit* [tÿwiadi]
 b. *vous lui avez dit* [vuwiavedi] *[vuzwiavedi]
 c. *rendez-lui* [rãdewi]

Il faut cependant noter que c'est après *je* que la variante [wi] de *lui* est fréquente, et cela même à débit très lent, au point où l'on peut se demander si la combinaison *je lui* [ʒwi] ne forme pas une combinaison particulière.

Jusqu'à présent nous avons examiné dans quelle mesure les formes sous-jacentes et les règles du FN rendent compte des faits du FPP. Cette

approche a cependant pu nous forcer à adopter des solutions qui ne sont pas optimales. En particulier, c'est le cas des clitiques *je*, *me*, *te*, *se* et *le* qui finissent par un "e" muet dans les descriptions traditionnelles. Ce "e" muet est sujet à deux règles d'effacement, une règle d'élision R1 et une règle de chute des "e" muet R5. Il est possible en fait d'analyser ces pronoms de manière différente et de dire qu'ils ont chacun deux formes, une forme faible sans voyelle et une forme forte avec voyelle comme dans le tableau suivant :

(58) clitique	forme forte	forme faible
<i>je</i>	/ʒœ/	/ʒ/
<i>me</i>	/mœ/	/m/
<i>te</i>	/tœ/	/t/
<i>se</i>	/sœ/	/s/
<i>le</i>	/lœ/	/l/

La grammaire préciserait que devant les pauses et les "h" aspirés la forme forte est obligatoire, que devant les voyelles la forme faible est obligatoire, et qu'ailleurs, le choix est libre. On serait alors amené à prévoir des règles d'épenthèses pour briser les suites de consonnes qui pourraient alors être engendrées, par exemple #ʒ#m#trɔp# deviendrait après épenthèse [ʒœmtrɔp] ou [ʒmætrɔp]. Ces mêmes règles expliqueraient pourquoi l'on observe souvent un [œ] dans des positions qui ne correspondent pas à celle de la forme forte, comme dans les exemples (59).

- (59) a. *je ne sais pas* [œʒsɛpa]
 b. *quand je te dis ça* [kɑ̃tœʒtœdisa]
 c. *je lui ai dit* [œʒwiɛdi]

Je ne poursuivrai pas plus avant cette hypothèse.

- 2.11 En résumant et en simplifiant un peu les données que nous avons vues jusqu'ici, la morphologie des pronoms clitiques en FPP aura la forme générale suivante :

1 ^{re} pers. sing. : sujet	/ʒœ : ʒ/
objet procl.	/mœ : m/
objet encl.	/mwa/

2 ^e pers. sing.	: sujet	/tū/, aussi /t/ -V
	objet procl.	/tæ : t/
	objet encl.	/twa/
3 ^e pers. sing.	: sujet	/il/, aussi /i/ -C
masc.	acc. procl.	/læ/ devant lui, leur
		/læ : ll/ ailleurs
	dat. procl.	/lwi/ et /i/
	acc. encl.	/læ/
	dat. encl.	/lwi/ et /zi/
3 ^e pers. sing.	: sujet	/ɛl/, aussi /ɛ, a/ -C
fém.	acc. procl.	/la/ -C et /ll/ -V
	acc. encl.	/la/
	dat.	: synchrétisme avec le masc.
1 ^{re} pers. pl.	:	/nu/
2 ^e pers. pl.	:	/vu/
3 ^e pers. pl.	: sujet	/i(l)/ + pluriel
masc.	acc.	/lɛ/
	dat.	/lær/
3 ^e pers. pl.	: sujet	/ɛ(l)/ + pluriel
fém.	acc. et dat.	synchrétisme avec le masc.
pluriel	:	Ø -C et /z/ -V
on (sujet)	:	/ɔ̃/
ça (sujet)	:	/s/ -V avec les auxiliaires être, avoir, aller
		/sa/ ailleurs
en	: procl.	/ã/,
		aussi /nã/ en 1 ^{re} position procl.,
		aussi /nn/ -V en 1 ^{re} position procl.,
	enclitique	/ã/ - clitique zi
		/zã/ ou /ã/ - clitique lwi ou lær
		/zã/ ailleurs
y	: proclitique	/i/
	enclitique	/zi/

On aura aussi besoin des règles de liaison (pour introduire z après nous, vous, les et n après on, en, nen), de réduction des géménées, de formation

des glissantes, de chute de *l* pour *lui* et d'épenthèse pour briser les séquences de pronoms faibles (que nous avons mis après le signe : dans la description ci-dessus, alors que la forme forte apparaît avant).

3. LES VARIANTES DES CLITIQUES DANS LE FRANÇAIS POPULAIRE DU QUÉBEC

Dans l'ensemble les observations précédentes valent pour le FPQ. Nous noterons neuf divergences principales, sans cependant prétendre avoir fait une étude du problème.

3.1 Je ne sais pas si la variante [wi] de *lui* est fréquente.

3.2 Le paradigme de *elle* est en général plus régulier, avec les formes [ɛl/ɛ] empruntées au FN, auxquelles s'ajoutent les formes [al/a] traditionnelles.

3.3 Le proclitique *leur* a aussi la forme /lø/ à côté de /lœr/ qui peuvent être suivies de *z* de liaison devant voyelle :

je leur ai dit [ʒløzɛdʒi~ʒlœrɛdʒi~ʒlœrɛzɛdʒi]

L'enclitique *leur* a aussi deux formes /lø/ et /lœr/. L'enclitique *le* a deux formes /le/ et /lœ/.

3.4 La liaison après *vous*, et *on* ne se fait pas toujours, elle disparaît le plus souvent devant (lu)i, *y* et devant le verbe *être* :

vous y tenez tant [vuitne tã]

on est pas cassé [ʃɛp kɔse]

on lui parle pas [ʃiparlɔ]

on i va [ʃivɔ]

3.5 Les clitiques (lu)i, *y* sont quelquefois précédés d'un yod après voyelle (apparemment ce n'est pas un usage montréalais)

on lui dit [ʃyidʒi]

je vas lui dire ça [ʒvɔyidʒirsɔ]

on y sera [ʃyisrɔ]

je vous avais dit qu'on y irait [ʃyiræ]

3.6 Le clitique sujet *ça* peut être suivi d'un *l* de liaison (c'est-à-dire qu'il a été réanalysé comme *elle*) :

ça arrive toujours [salariv]

- 7 Les clitiques sujets *on* et *vous* peuvent être suivis d'un *l* de liaison (apparemment, ce n'est pas un usage montréalais) :

<i>on est dedans</i>	[õleddã]
<i>on en doute</i>	[õlãdUt]
<i><u>vous avez</u> construit une maison</i>	[vulave]
<i>quand <u>vous avez</u> rien à faire</i>	[vulave]

- 8 Les clitiques *il*, *ils* et *elles* ont tous les trois la même forme : *i* devant une consonne, *y* devant une voyelle :

<i>il, ils, ou elles arrivent</i>	[yariv]
<i>il, ils, ou elles partent</i>	[ipart]

- 9 Il existe une règle variable d'effacement du *l* des clitiques *elle*, *la*, *les*, et des articles *la* et *les* lorsque ceux-ci sont à l'intervocalique. Cependant il se peut que cette règle soit en fait morphologisée, et que (*l*)*a* et (*l*)*es* doivent plus simplement être considérés comme des variantes libres de *la* et *les* en position proclitique (on discutera le cas de *lui-la* et *lui-les* enclitiques plus loin).

<i>Je (l)es ai vus</i>	[ʒɛzɛvü]
<i>Je (l)a vois</i>	[ʒavwa]
<i>tu (l)es as vus</i>	[tezavü]

En fait, il apparaît que les variantes (*l*)*a* et (*l*)*es* n'ont pas tout à fait la même distribution que les formes *la* et *les*. En effet, si l'on considère les suites de clitique accusatif-datif à la troisième personne, on peut avoir l'ordre accusatif-datif ou datif-accusatif. Avec l'ordre accusatif-datif, l'accusatif peut avoir les deux formes *la*, *les* ou (*l*)*a* et (*l*)*es*, le datif comme en FPP est nécessairement *lui*. Avec l'ordre datif-accusatif, le datif est nécessairement (*lu*)*i* et l'accusatif est nécessairement (*l*)*a* et (*l*)*es* et jamais *la* ni *les*. (Je n'ai jamais observé de formes correspondant à *leur la*, ni *leur les*; les formes *lui le* et *lui les* n'existent pas non plus; comme en FPP, on utilise plutôt *lui* seul.) Des exemples de ces deux ordres sont les suivants :

<i>je la lui rendrais</i>	[ʒlaʷirãdre] ~ [ʒalʷirãdre]
<i>je (lu)i (l)a rendrais</i>	[ʒyarãdre]
<i>je les lui ai donnés</i>	[ʒlelʷiedone] [ʒelʷiedone]
<i>je (lu)i (l)es ai donnés</i>	[ʒyzedone]
<i>donne-la-lui</i>	[donlalʷi], *[donzalʷi]
<i>donnes-(lu)i-(l)a</i>	[donzya]

On notera dans les exemples ci-dessus que les clitiques (l)a et (l)es n'apparaissent pas en position enclitique, sauf lorsqu'ils sont combinés avec (lu)i pour former les suites (lu)i-(l)a et (lu)i-(l)es.

Yves-Charles Morin
Université de Montréal

BIBLIOGRAPHIE

- AUB-BÜSCHER, Gertrud (1962), *le Parler rural de Ranrupt*, Paris, Klincksieck.
- BASBØLL, Hans (1978), "Boundaries and ranking rules in French phonology",
Études de phonologie française, réd. B. de Cornulier et F. Dell,
Paris, C.N.R.S.
- BAUDOUIN, Alphonse (1887), *Glossaire du patois de la Forêt de Clairvaux*,
réimpression, 1970, Genève, Slatkine.
- COCHET, E. (1932), *le Patois de Gondécourt*, Paris, Droz.
- DIOT, Auguste (1930), *le Patois briard*, Provins, Société d'histoire et
d'archéologie.
- DURAND, Marguerite (1936), *le Genre grammatical en français parlé à Paris
et dans la région parisienne*, Paris, Bibliothèque du français moderne.
- FOUCHÉ, Pierre (1959), *Traité de prononciation du français*, Paris,
Klincksieck.
- GAATONE, David (1978), "Phonologie abstraite et phonologie concrète : À
propos du *h* aspiré en français", *Lingvisticae Investigationes*, vol.
2, n° 1.
- GRÉVISSE, Maurice (1964), *le Bon Usage*, 8^e éd., Gembloux, Duculot, et
Paris, Hatier.
- HERVÉ, Bernard (1973), *le Parler de Plouguenast*, Rennes, Université de
Haute Bretagne, mémoire de maîtrise.
- KAYE, Jonathan et Yves-Charles MORIN (à paraître), *Il n'y a pas de règles
de troncation, voyons !*, XII^e Congrès international des linguistes,
Vienne, 1977.

- KLAUSENBURGER, Jurgen (1978), "Liaison 1977 : The case for epenthesis", *Studies in French Linguistics*, 1(2) : 1-20.
- LALIBERTÉ, Thérèse (1974), "l'Élision du 'l' en français québécois", *Lingua*, vol. 33.
- MORIN, Yves-Charles (1971), "Low level French phonology", *Natural Language Studies*, 11, Ann Arbor, Michigan, University of Michigan, Phonetics Laboratory.
- (1974), "Règles phonologiques à domaine indéterminé : chute du cheva en français", *le Français de la région de Montréal*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, "Cahier de linguistique n° 4", p. 69-88.
 - (1978), "The status of mute 'e'", *Studies in French Linguistics*, 1(2) : 79-140.
- PERLMUTTER, David (1971), *Deep and Surface Structure Constraints in Syntax*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- PUPIER, Paul et Rolland PELCHAT (1972), "Observations sur la phonologie des pronoms personnels du français de Montréal", *Lingua*, 29(3) : 4.
- REMACLE, Louis (1937), *le Parler de la Gleize*, Liège, H. Vaillant-Carmanne.
- RÉZEAU, Pierre (1976), *Un patois de Vendée : le parler rural de Vouvent*, Paris, Klincksieck.
- SANTERRE, Laurent *et al.* (1977), "la Chute du /l/ dans les articles et les pronoms clitiques en français québécois", dans *Lacus*, édit. par M. Paradis, Hornbeam Press, South Carolina.
- SCHANE, Sanford (1968), *French Phonology and Morphology*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press.
- TRANSEL, Bernard (1978), "On the elision of [i] in French *qui*", *Studies in French Linguistics* 1(1) : 53-74.